

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATTESTATION DANS LE CADRE DU PASSEPORT-MOBILITÉ ÉTUDES (inexistence de la filière ou saturation de la spécialité en formation initiale)

Ce formulaire est à retourner par mail, complété et accompagné obligatoirement du **certificat de scolarité** (ou d'une attestation d'admission dans la formation en cas de demande anticipée) :

- **Pour les formations en BTS, CPGE ou Ecoles** (paramédicales, ingénieurs, commerce, management, audiovisuel ....)  
à : [ce.saio@ac-martinique.fr](mailto:ce.saio@ac-martinique.fr) (fermeture annuelle des services du 31 juillet au 26 août)
- **Pour les formations universitaires** (DU, DUT, licences, licences pro, master, doctorat)  
à : [dosip972@univ-antilles.fr](mailto:dosip972@univ-antilles.fr) (fermeture annuelle des services au mois d'août)

Date de la demande : .. / .. / .....

Période d'études concernée par la demande : 20 .. / 20 ..

Civilité :  Madame  Monsieur

NOM : ..... Prénom : .....

Tél. Fixe : ..... Portable : .....

e-mail : .....

L'adresse électronique vous permettra de recevoir l'attestation par voie électronique dans les plus brefs délais qui sera à joindre dans votre dossier Passeport Mobilité Etudes (PME).

Date de naissance : ...../...../.....

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ETUDES

Type de formation suivie et spécialité :

.....

Nom de l'établissement d'accueil :

.....

Ville et pays d'accueil : .....

**A SAVOIR** : un renouvellement de Passeport Mobilité Etudes dans une filière identique pour la poursuite de son parcours ne nécessite pas une nouvelle attestation d'inexistence.  
Le renouvellement n'est nécessaire qu'en cas de changement d'orientation.